

LOGEMENT INTERMÉDIAIRE : PROBLÉMATIQUES ET OPPORTUNITÉS

C0189



PUBLIC

Responsable de la maîtrise d'ouvrage.
Responsable de la gestion locative.
Responsable financier. Cadre dirigeant
d'organisme. Urbaniste. Aménageur.
Services Logements et Urbanisme
des collectivités locales.



OBJECTIFS

- › évaluer un investissement LI grâce à des outils d'appréciation pertinents
 - › optimiser les montages en LI afin de valoriser les offres et d'avoir des rentabilités satisfaisantes
 - › définir la stratégie et la pertinence pour investir sur ce créneau, en ayant une approche concurrentielle.



PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports théoriques et méthodologiques.
Retours d'expérience et échanges avec les participants. Une large place sera laissée aux interactions dans le groupe.

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

Des montages pour l'avenir.

Le logement locatif intermédiaire (LLI) a été créé en 2014, afin de répondre à une demande non satisfaite : offrir des logements locatifs abordables à une frange de la population aux revenus dépassant les plafonds de ressources du logement social, mais ne pouvant accéder à l'accession. Ce stage vous permettra de situer le LLI par rapport aux logements sociaux et au locatif libre et d'appréhender l'approche marketing et économique ainsi que la pertinence des investissements LLI pour vos structures.

CONTENU

Rappel des dispositifs antérieurs et du cadre réglementaire du logement intermédiaire

De l'immeuble à loyer moyen au prêt locatif intermédiaire, le logement intermédiaire a toujours accompagné le logement social

- › le cadre réglementaire du logement intermédiaire (ordonnance du 20/02/2014 et décret du 5/12/2016)
- › les souplesses de gestion apportées par la loi

Quelle approche marketing du logement intermédiaire ?

- › les localisations possibles au vu de la réglementation
- › quelles méthodologies d'analyse marketing ?
- › l'approche concurrentielle : selon quelle démarche ?

L'évaluation et la modélisation financière

- › rappel de la fiscalité des plafonds de loyers et de la réglementation des reventes
- › les spécificités réglementaires applicables aux ESH ?
- › présentation de quelques modèles de matrices financières
- › comment optimiser les rentabilités et les prix d'acquisition par les reventes ?
- › quelles limites aux reventes ?

Les différentes structures intéressées par le logement intermédiaire

- › les filiales dédiées
- › les fonds d'investissements LI
- › les évolutions à l'étude.

ANIMATION

Fabrice GRANDCLERC, Consultant-formateur, expert en maîtrise d'ouvrage sociale.

DATES CLASSE VIRTUELLE

25 et 26 avril 2024
21 et 22 novembre 2024

PRIX NET : 1580 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à la plateforme de diffusion.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr